



Rapport financier

Exercice 2023

AG du 07 juin 2024



Méthode et lecture

Les comptes 60-61-62 regroupent les achats et prestations de service que le CSC dépense tout secteur confondu . Le regroupement de ces 3 comptes permet de faire des comparaisons plus simples, notamment en raison de changements de méthode opérés (changement d'affectation, nettoyage des comptes ...)

Le compte 67 Charges exceptionnelles recouvre des charges liées à l'exercice 2022 (factures non parvenues) et également des indus de subventions de la CAF qui verse les soldes de prestation à N+1 (solde 2022 reçu en 2023). Les subventions enregistrées le sont sur la base de notifications prévisionnelles.

Le compte 68 Provisions/Dotation concerne les charges d'amortissement. Un investissement réalisé l'année N est payé sur plusieurs exercices selon des règles de calcul (exemple : un ordinateur = 3 ans, donc coût d'achat divisé sur 3 exercices)

Les comptes 73 et 74 recouvrent l'ensemble des prestations (73) et subventions publiques (74).

En compte 75 se trouve les adhésions et des soldes positifs de charges sociales

Le compte 77 Produits exceptionnels comprend les produits de l'exercice précédent (même principe que compte 67) et la reprise des subventions d'investissement (même principe que la dépense, une subvention d'investissement reçue court sur plusieurs exercices en fonction de la nature de la dépense)

Le compte 78 Reprise est principalement composée d'une reprise de dotations notamment liées aux indemnités de départ à la retraite (provisionnée chaque année en compte 68)

Le compte 79 est composé principalement des transferts de charges : exemple départ en formation : les remboursements des frais de formation par notre organisme. Se trouvent également dans ce compte les indemnités journalières versées par la Sécu et prévoyance en cas d'arrêt maladie.

PRESENTATION DES COMPTES

CHARGES	Réalisé 2022	BP 2023	Réalisé 2023
60-61-62 – Achat / services extérieurs	221 950 €	193 013 €	229 797 €
63 – Impôts et taxes	31 218 €	27 000 €	38 315 €
64 – Charges de personnel	717 848 €	659 711 €	769 438 €
65 - 66- Autres charges	609 €	2 000 €	1737 €
67- Charges exceptionnelles	27 338 €	0 €	35 249 €
68- Provisions et dotations	42 425 €	24 000 €	24 368 €
TOTAL	1 041 388 €	905 724 €	1 099 017€

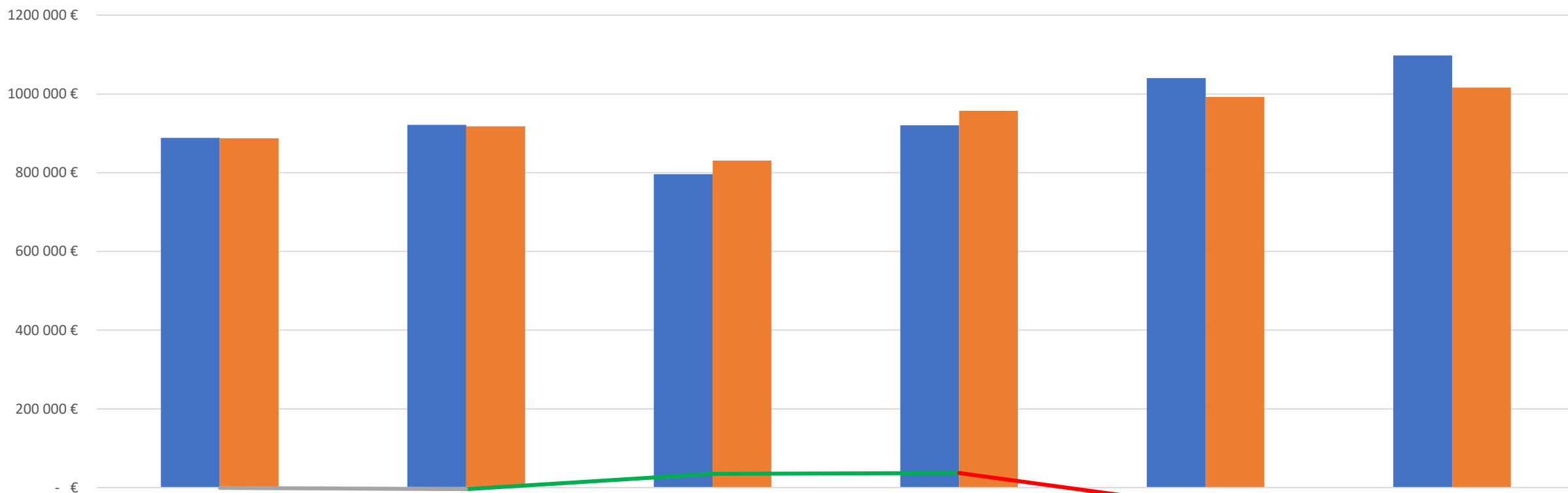
PRESENTATION DES COMPTES

PRODUITS	Réalisé 2022	BP 2023	Réalisé 2023
70 – Rémunérations des services	91 940 €	75 200 €	91 217 €
73-74 – Subventions	848 069 €	808 524 €	841 641 €
75 – Autres produits	7 024€	8 000 €	12 688 €
76– Produits financiers	51 €	0 €	394 €
77 - Produits exceptionnels	22 614 €	14 000 €	29 700 €
78 – Reprise / Amortissement	18 020 €	0 €	18 976 €
79 – Transferts de charges	5 251 €	0 €	21 741 €
TOTAL	992 969 €	905 724 €	1 016 357 €
<i>Rappel charges</i>	1 041 388 €	905 724 €	1 099 017€
<i>Résultat</i>	- 48 419 €	0	- 82 660€

EVOLUTION 2018-2023

Evolution du budget sur 5 ans : + 25 % de dépenses / + 15 % de recettes

Evolution budget réalisé 2018-2023



	2018	2019	2020	2021	2022	2023
CHARGES	888 270 €	921 408 €	796 022 €	920 315 €	1040 312 €	1098 053 €
PRODUITS	887 521 €	917 489 €	830 925 €	957 206 €	992 297 €	1016 357 €
RESULTAT	- 749 €	-3 919 €	34 903 €	36 891 €	-48 015 €	-81 696 €

CHARGES PRODUITS RESULTAT

1) Charges

Sur les comptes 60 – 61 – 62 : Achats, services extérieurs

Evolution des charges 2022-2023



+ 3 % entre les 2 exercices : + 7 847 €

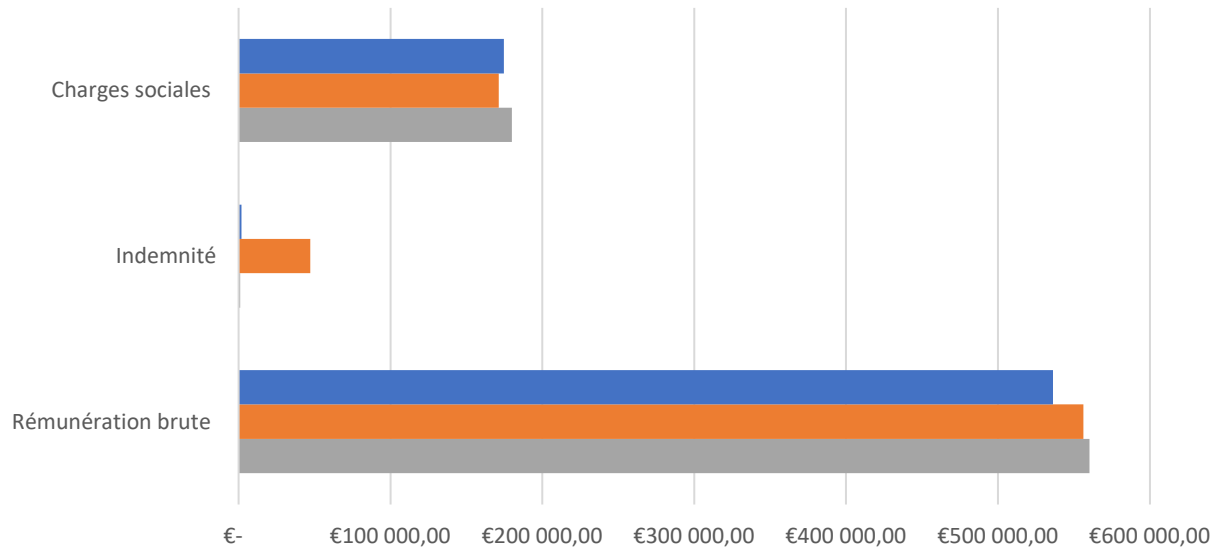
Changement contrat copieur (-2000 €) – changement opérateur téléphonique (-3 000 €) – moins de maintenance bâtiment (- 4000 €)

MAIS

Hausse maintenance informatique avec changement de prestataire (+ 2000 €) – intervention Securitas (+ 1000 €) - hausse des fluides (gaz +7000, électricité +1000) – Alimentation + 1000 €

1) Charges Sur les comptes 64 Charges de personnel

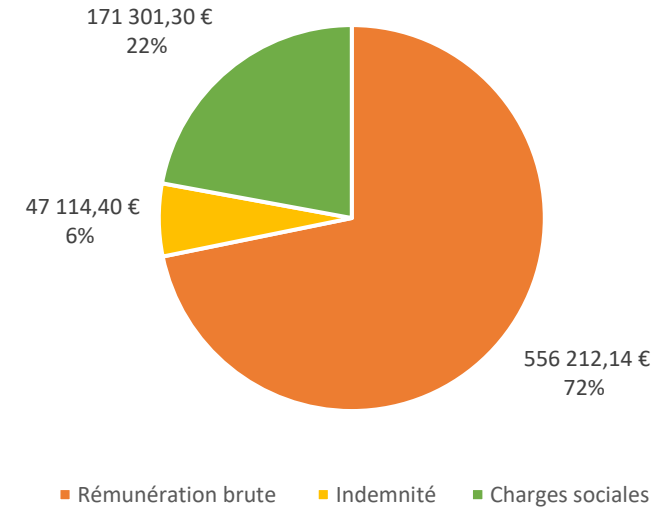
Masse salariale 2022-2023



	Rémunération brute	Indemnité	Charges sociales
■ 2022	536 162,52 €	1 837,96 €	174 714,91 €
■ 2023	556 212,14 €	47 114,40 €	171 301,30 €
■ 2024	560 347,33 €	1 000,00 €	180 000,00 €

■ 2022 ■ 2023 ■ 2024

Répartition MS 2023



+ 9 % entre les 2 exercices : + 61 912 €

+ 20 000 € de rémunérations brutes

+ 45 000 € d'indemnité (ruptures conventionnelles, retraite)

- 3 000 € de charges (principalement due aux congés payés)

Compensation (crédit) :

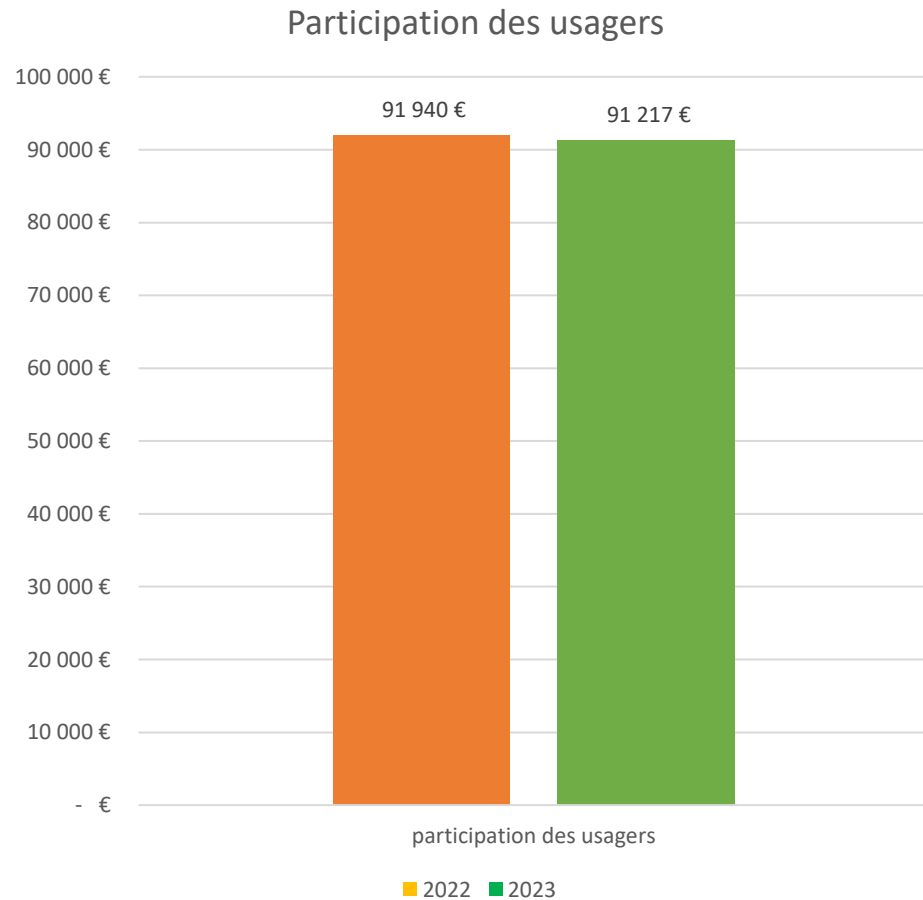
Dotation congés payées : + 9000 €

Reprise provision retraite : + 18 976 €

→ 28 000 €

Projection 2024 si pas de changement : 560 000 € rem brute

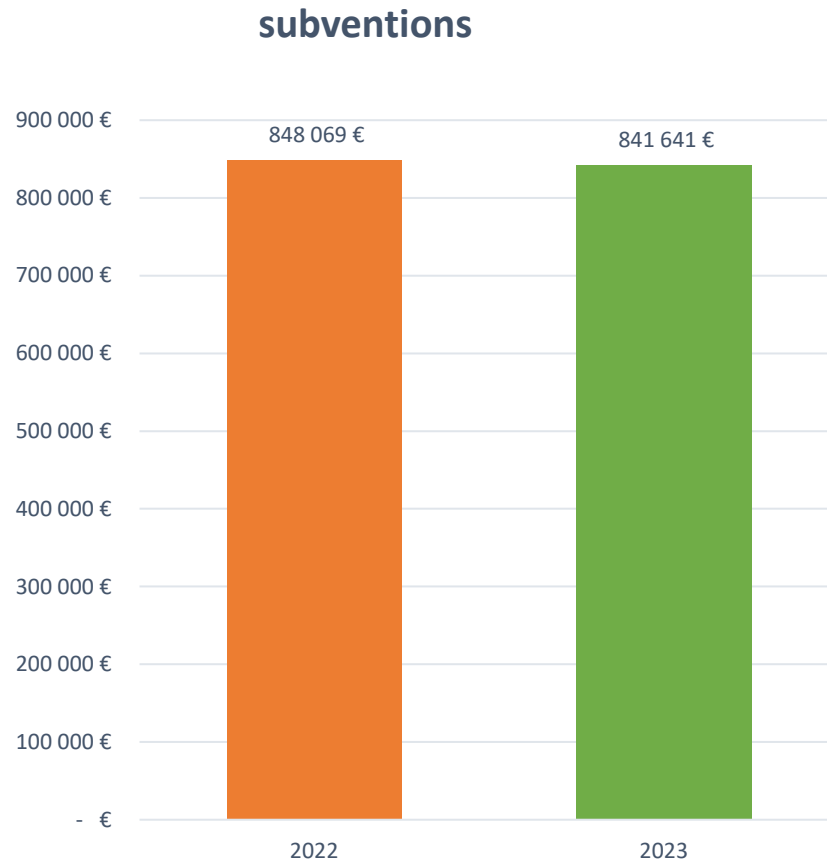
2) Produits Sur les comptes 70 : Participation des usagers



Après calcul PCA (produits constatés d'avance) pour prendre en compte 1/3 en 2023 et 2/3 en 2024 pour les inscriptions aux activités quand cela est nécessaire : école de musique par exemple, yoga, zumba, accueils collectifs de mineur ...

Même niveau de participation que N-1 pas de changement notable

2) Produits Sur les comptes 73-74 : Subventions



- 6 428 € de subventions (- 0,8 %)

Pas de baisse des dotations de fonctionnements : sont même plutôt en hausse

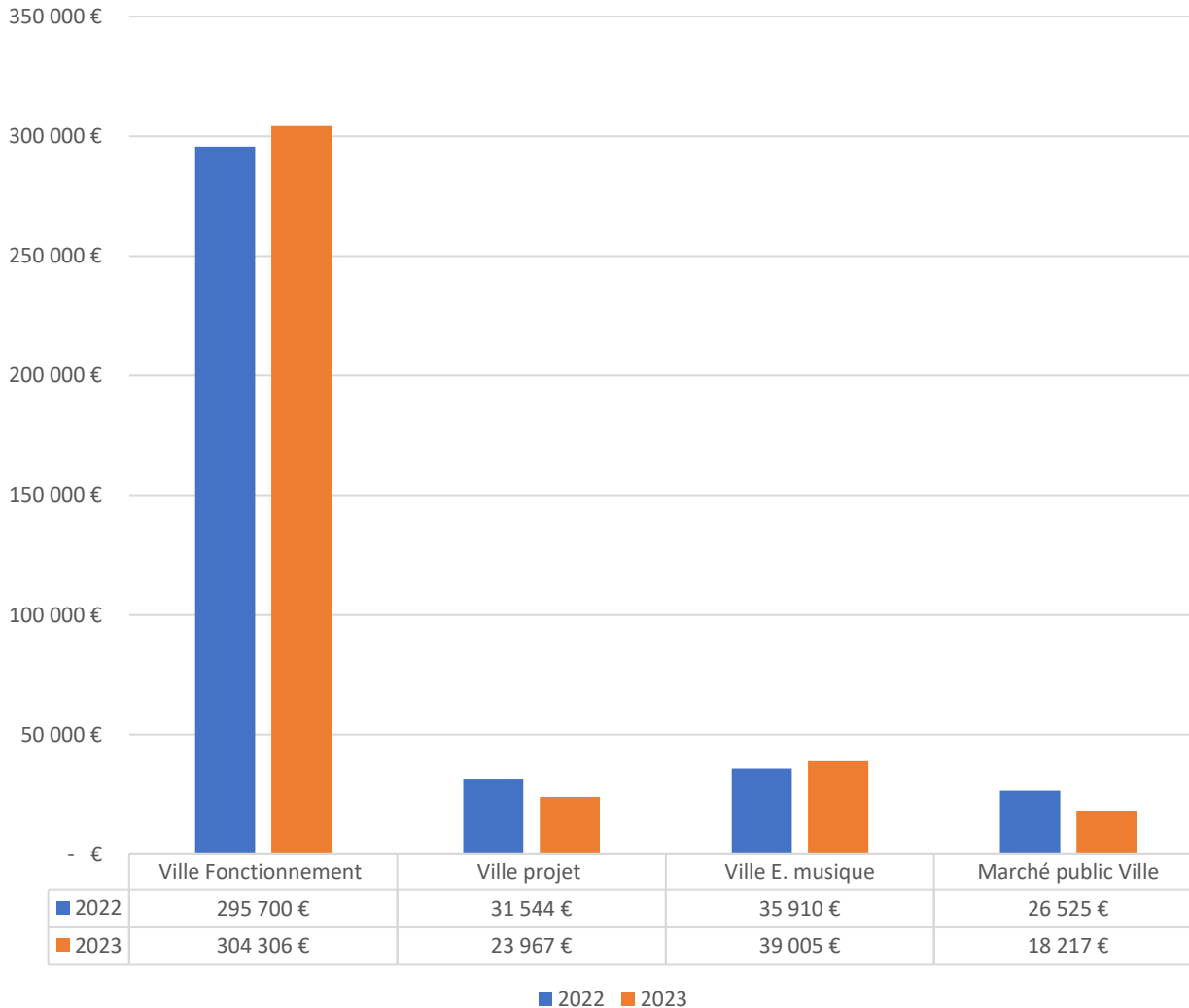
Moins de subventions liées aux appels à projet (contrat de ville, CeA)

Mise en place aussi des PCA pour les subventions couvrant 2 exercices : 1/3 en 2023 2/3 en 2024 s'applique pour le CLAS = changement de méthode de comptabilité

Prise en compte des marchés publics dans les calculs

2) Produits Sur les comptes 74 : FOCUS Subventions Ville

Subventions Ville 2022 -2023



Cumul fonctionnement + projet : + 1000 € par rapport à 2022

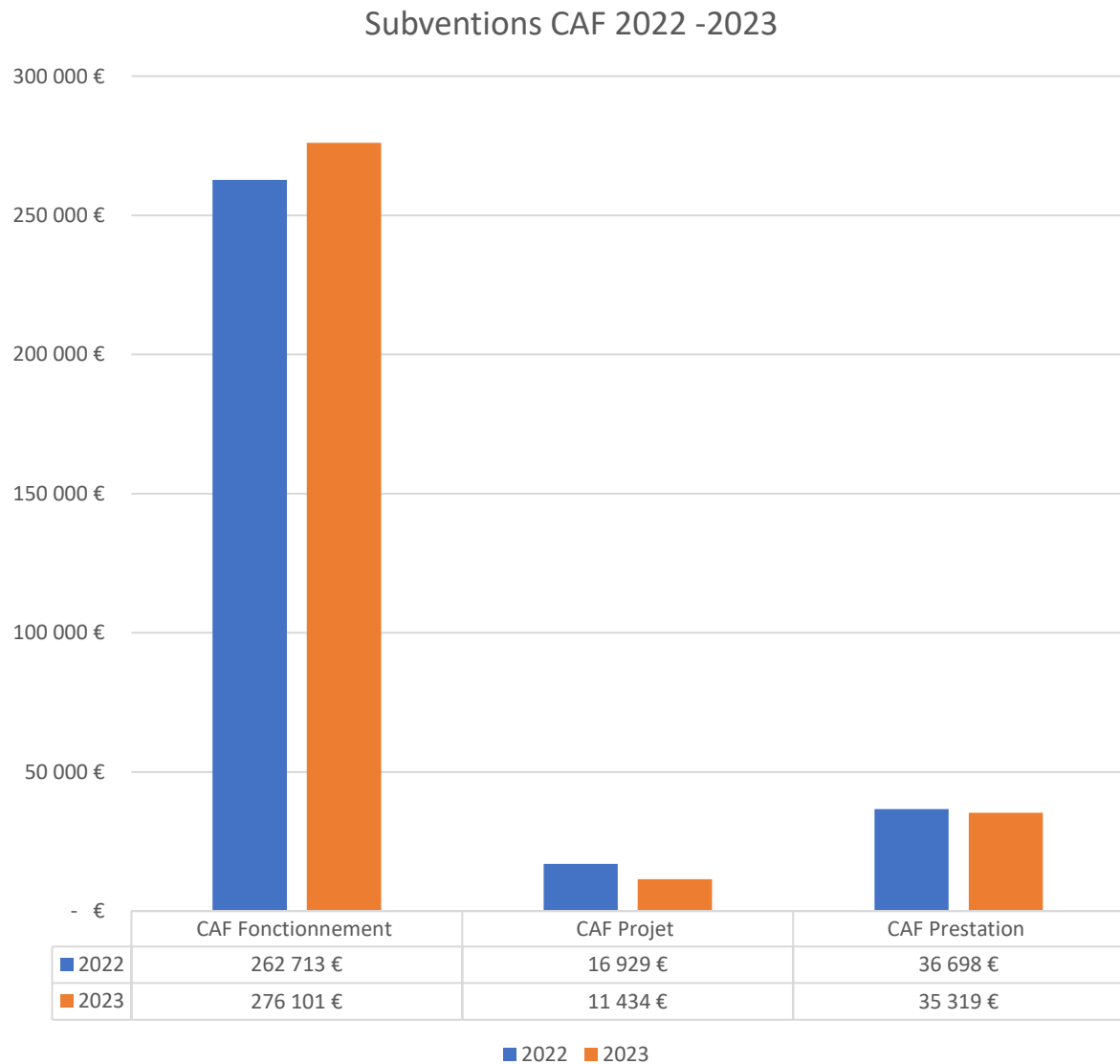
Sur la subvention de fonctionnement : +12 000 € (3^{ème} tranche)

Marché public : enregistrement au fur et à mesure du déploiement – et en fonction des exercices

Total marchés publics 2023 : 13 367 € (FLE) + 4 850 € (Usages éphémères)

Moins de réponse aux appels à projet – ou moins de financement sur des renouvellements

2) Produits Sur les comptes 74 : FOCUS Subventions CAF

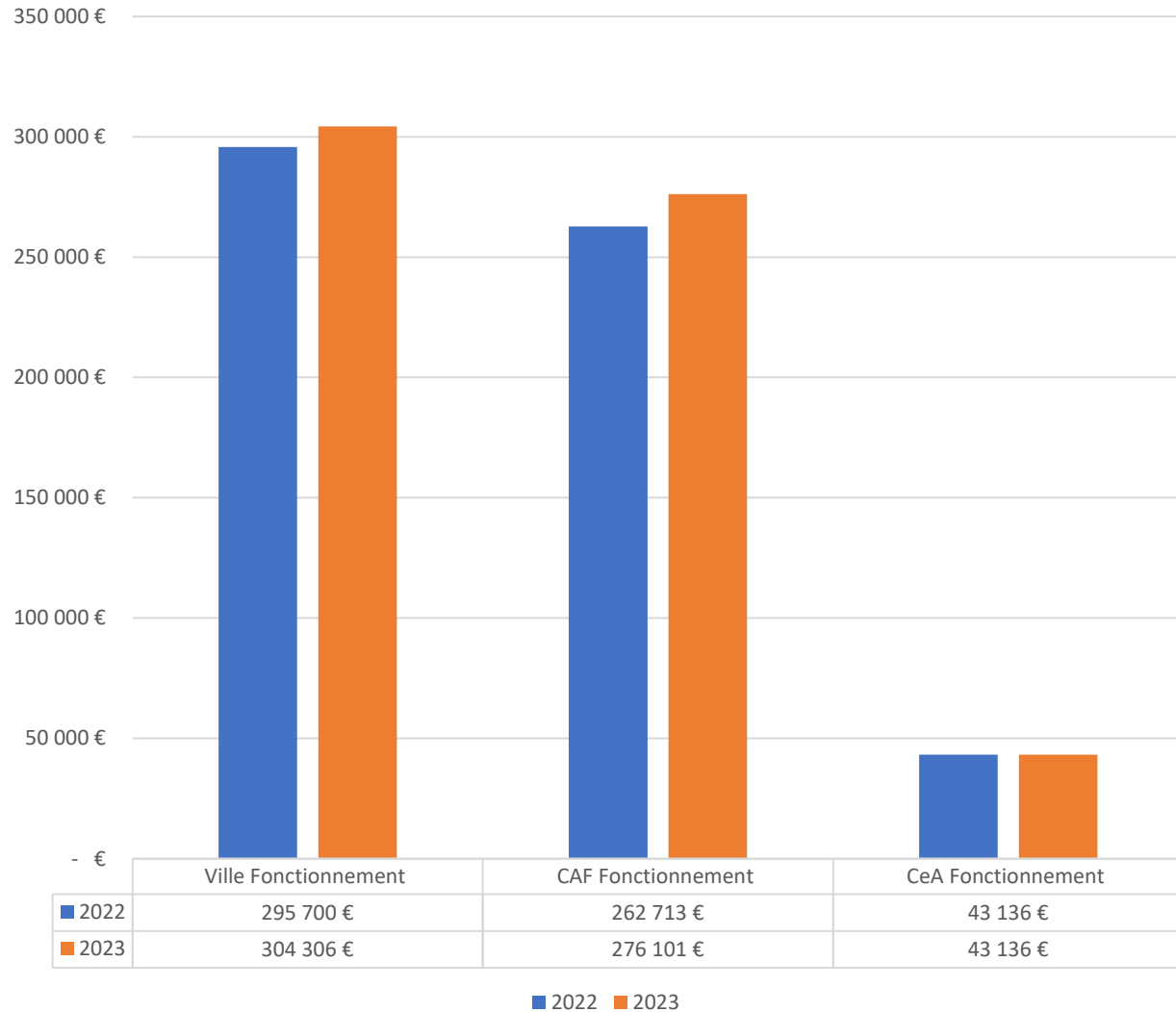


Augmentation des prestations de service (PS national) sur les agréments : + 4% (2900 € X2 pour AGC) (+ 973 € ACF X2) = 13 546 €

Maintien de la subvention locale CAF mais charges exceptionnelles (trop perçus ACF, ACM)
 - 8 300 € + - 8 700 € + - 9 286 € qui correspondent à l'exercice 2022 (non visible sur le graphique)

2) Produits Sur les comptes 74 : Subventions de fonctionnement

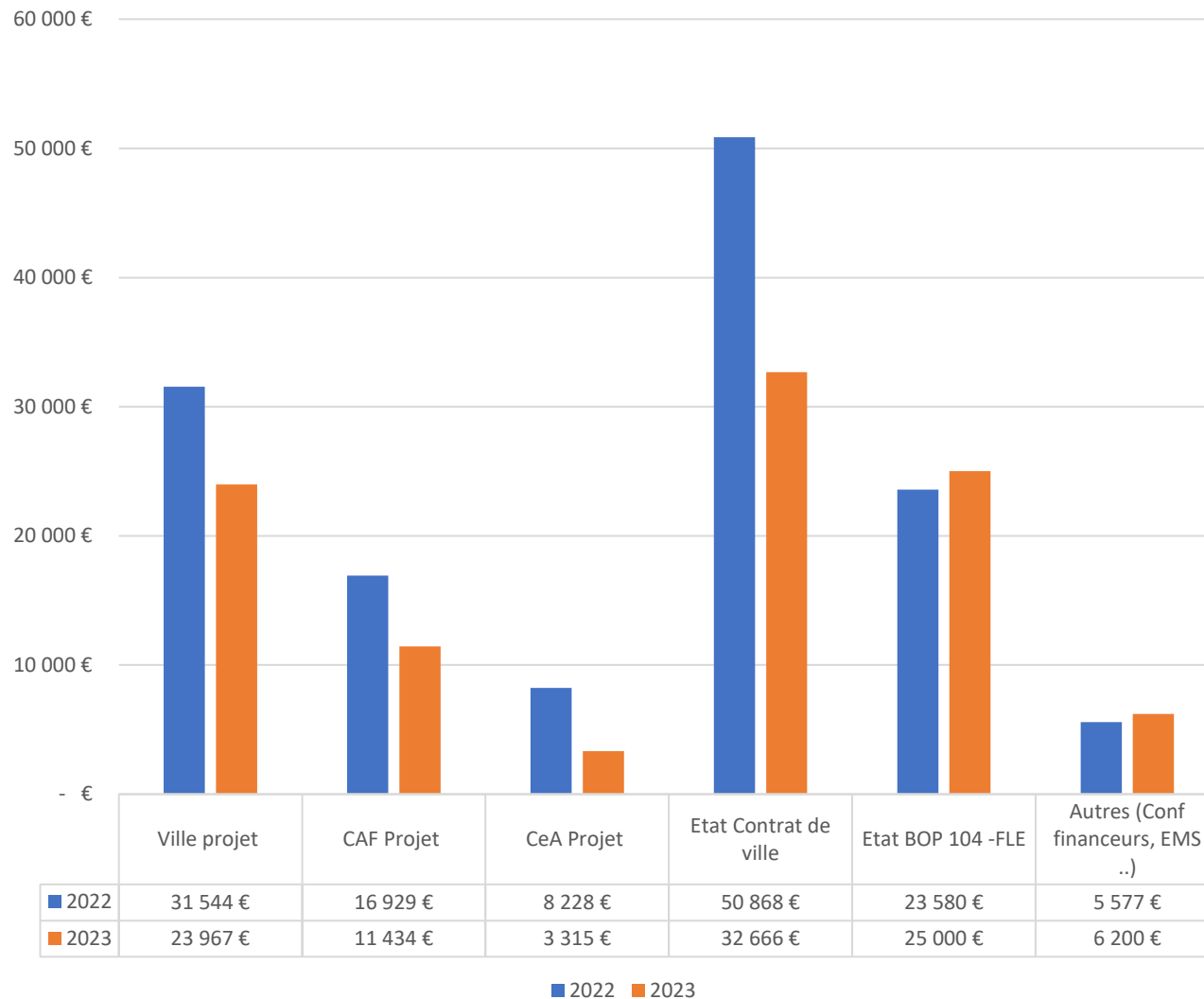
Subventions Fonctionnement 2022 -2023



Financement du fonctionnement par nos principaux financeurs en hausse pour la Ville et la CAF, maintien pour la CeA

2) Produits Sur les comptes 74 : Subventions sur projet

Subventions Projets 2022-2023



Globalement niveau de financement sur projet en baisse : lié à moins de dépôt de dossier, baisse de financement sur des reconductions, suppose également une baisse des prestations par des intervenants extérieurs.

Méthode et lecture

La lecture en comptabilité analytique rend compte de l'affectation des charges et des produits par activité (secteur, projet ...), la répartition est faite en interne et répond soit à des obligations (subventions fléchées) soit à des choix de gestion. L'idée est évidemment de rendre compte le plus fidèlement possible de ce que représente un secteur/activité/projet en termes de cout.

Cette présentation est issue de la répartition décidée en début d'exercice comptable, et a subi des changements d'affectation à la marge à compter de septembre 2023. S'agissant de la répartition de la masse salariale, celle-ci est répartie dans les grandes masses en fonction des heures à réaliser dans chaque activité, il peut y avoir à la marge des changements, sans forcément que cela soit impacté dans la comptabilité analytique.

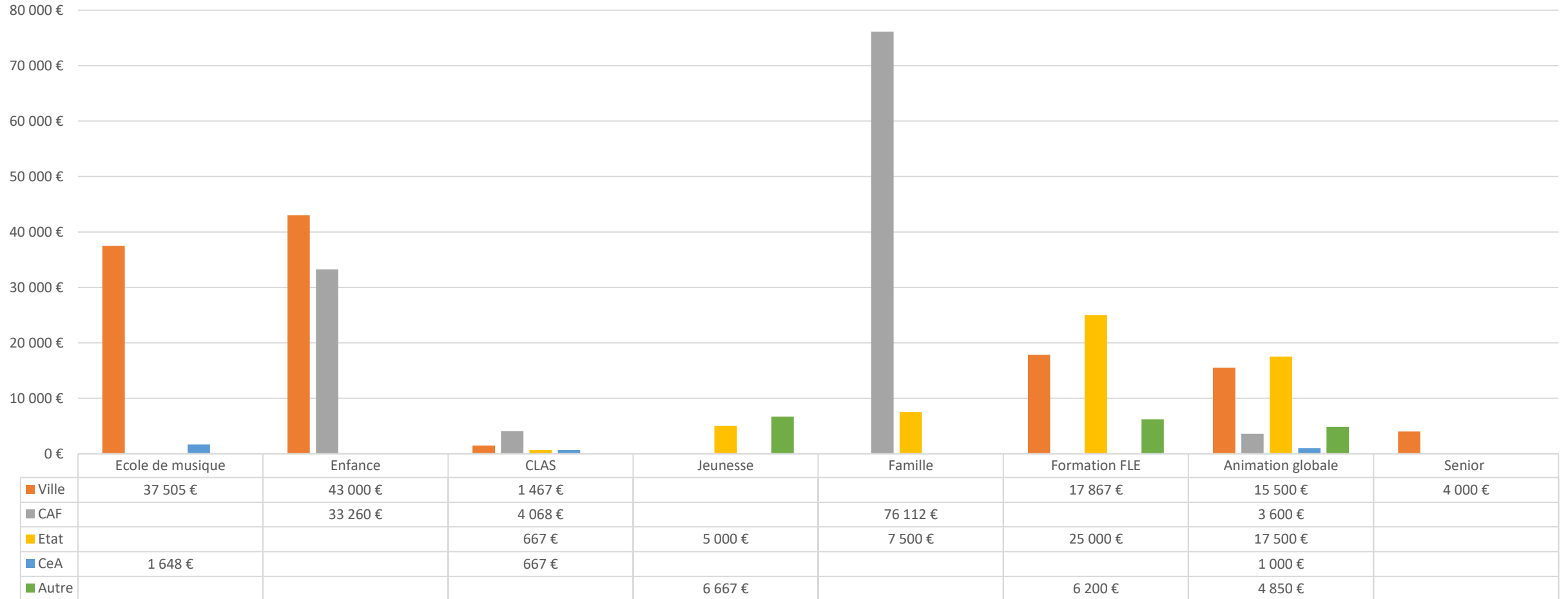
Un certain nombre de charges et de produits sont affectés par défaut au pilotage et à la logistique, notamment les charges et produits exceptionnels, ce qui peut parfois biaiser la lecture des résultats (par exemple les indemnités journalières Sécu ne sont affectées sur les secteurs, les indus de subvention non plus).

La comptabilité analytique peut servir également d'outil de pilotage notamment pour décider de l'affectation de ressources.

ANALYTIQUE

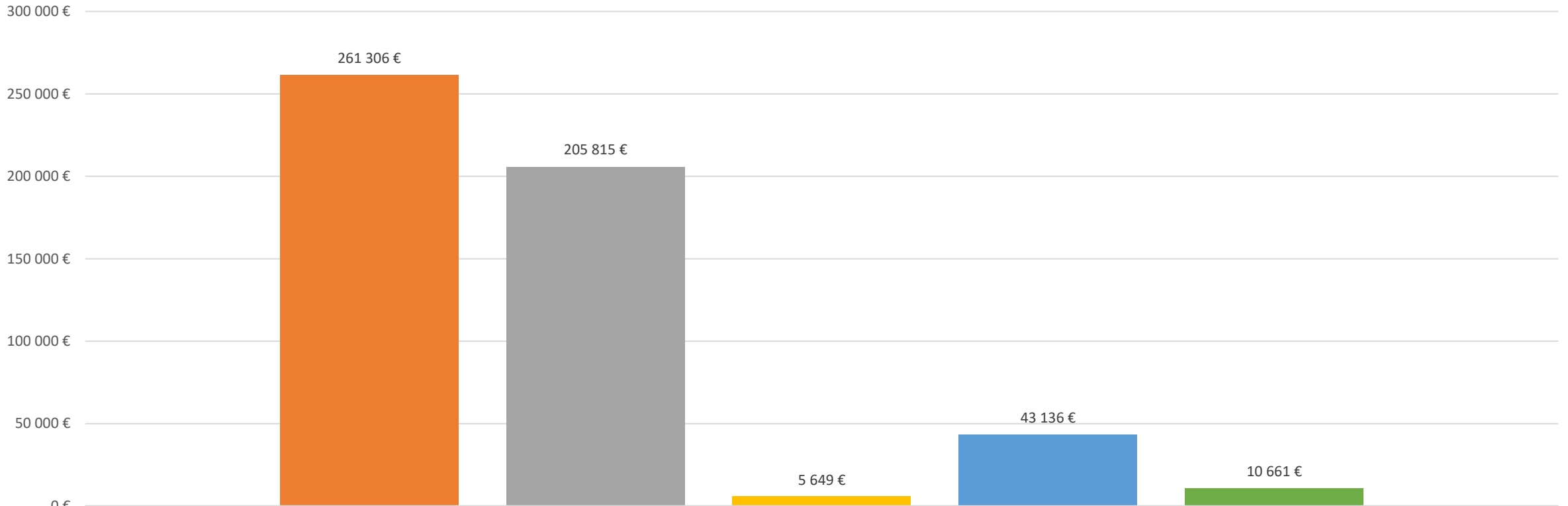
La subvention de fonctionnement Ville flèche 43 000 € vers le secteur enfance en 2023.
 La subvention CAF est liée aux agréments ACF + subvention locale CAF pour le secteur familles

Subvention 2023 -Analytique par secteur



Les subventions de fonctionnement ne sont pas affectées à un secteur en particulier

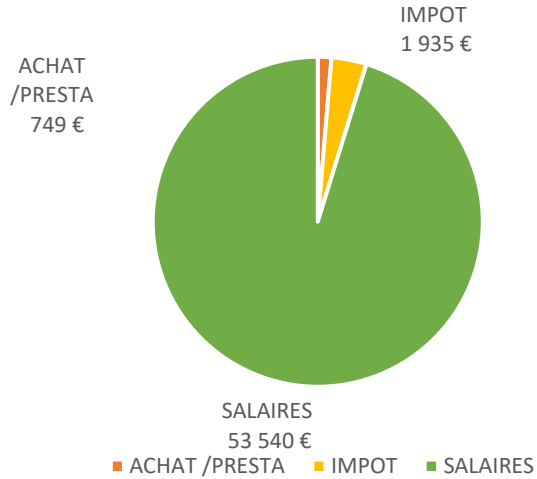
Subvention 2023 - Pilotage + Logistique



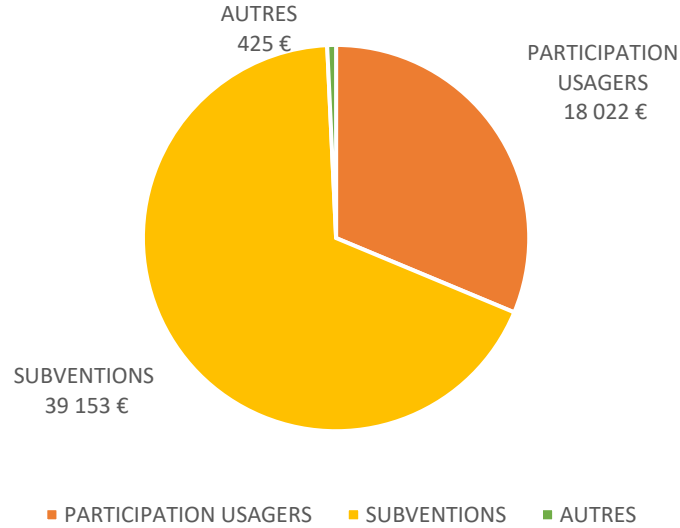
	Pilotage + Logistique
Ville	261 306 €
CAF	205 815 €
Etat	5 649 €
CeA	43 136 €
Autre	10 661 €

ANALYTIQUE ECOLE DE MUSIQUE

CHARGES ECOLE DE MUSIQUE

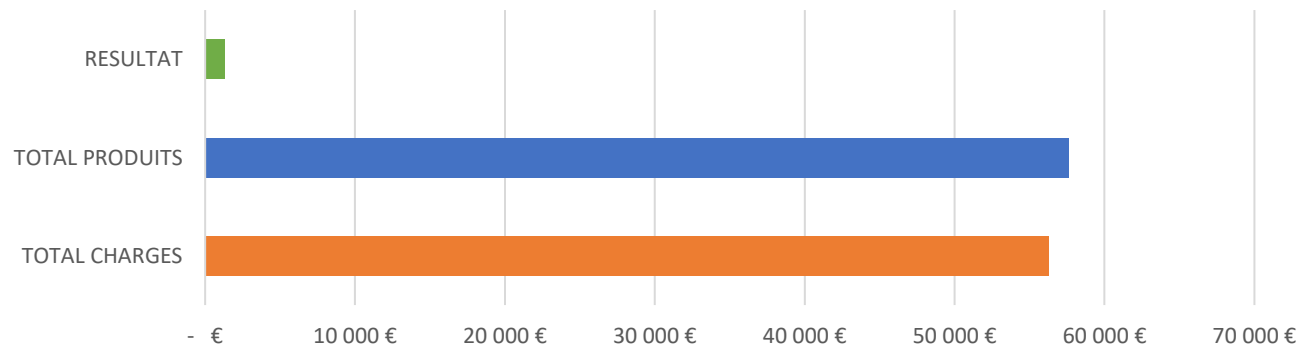


PRODUITS ECOLE DE MUSIQUE



L'école de musique connaît un résultat à l'équilibre avec un montant de subvention équivalent aux années précédentes et une très légère baisse des participations usagers par rapport à 2022.

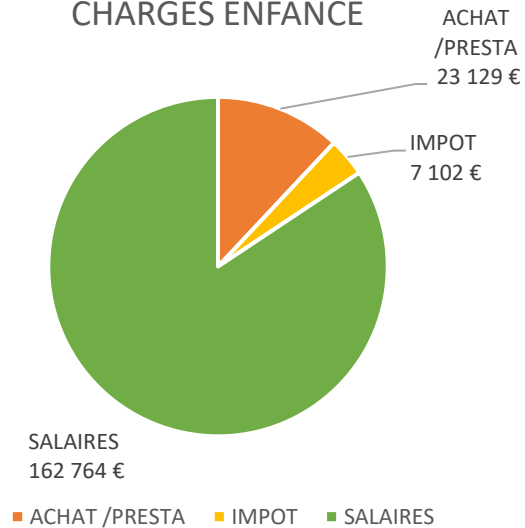
Synthèse 2023 Ecole de musique



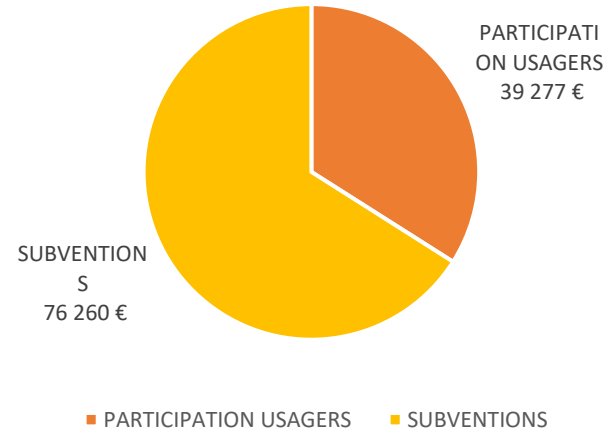
	TOTAL CHARGES	TOTAL PRODUITS	RESULTAT
■ 2023	56 291 €	57 600 €	1 308 €

ANALYTIQUE ENFANCE

CHARGES ENFANCE

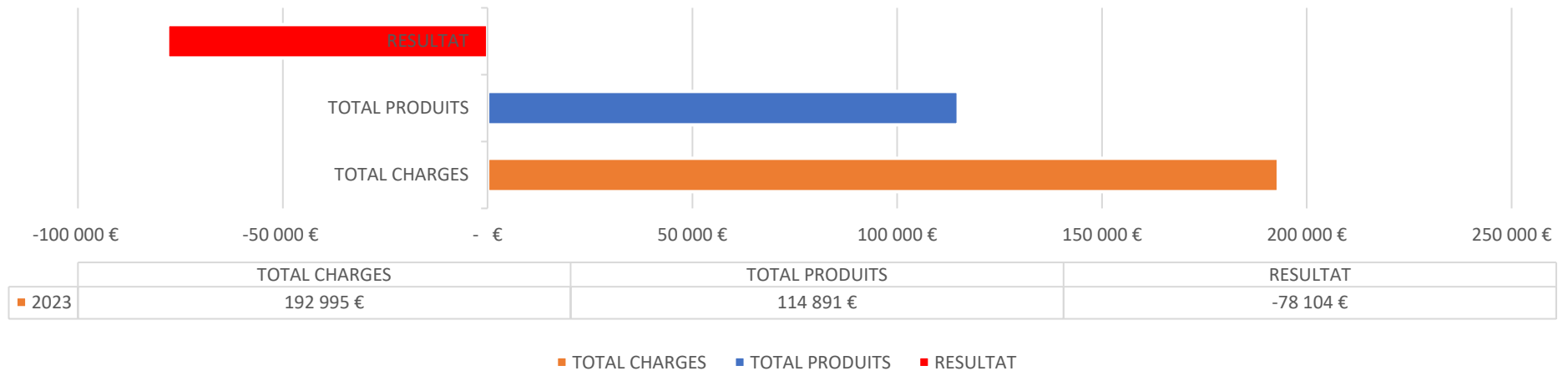


PRODUITS ENFANCE



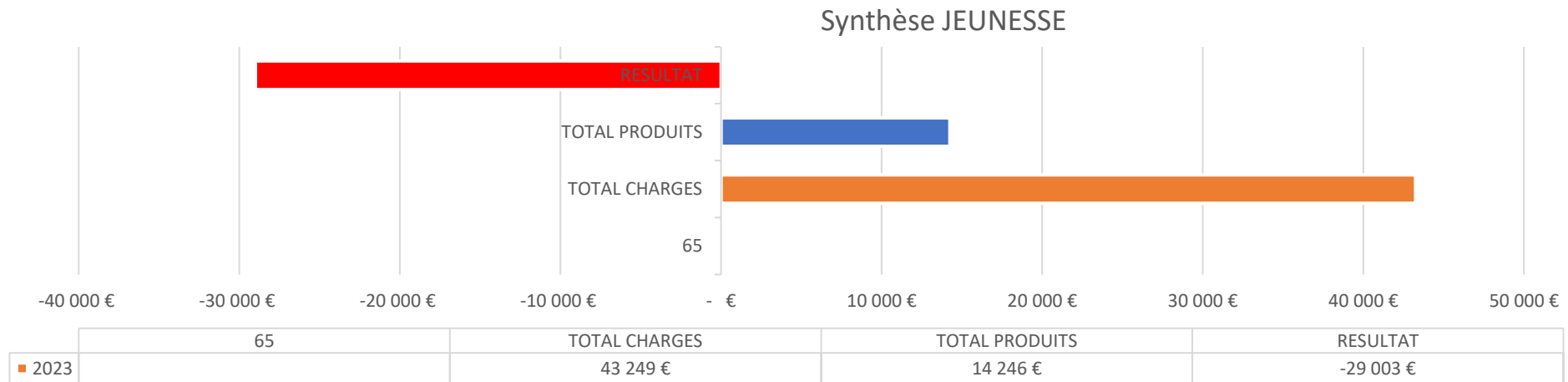
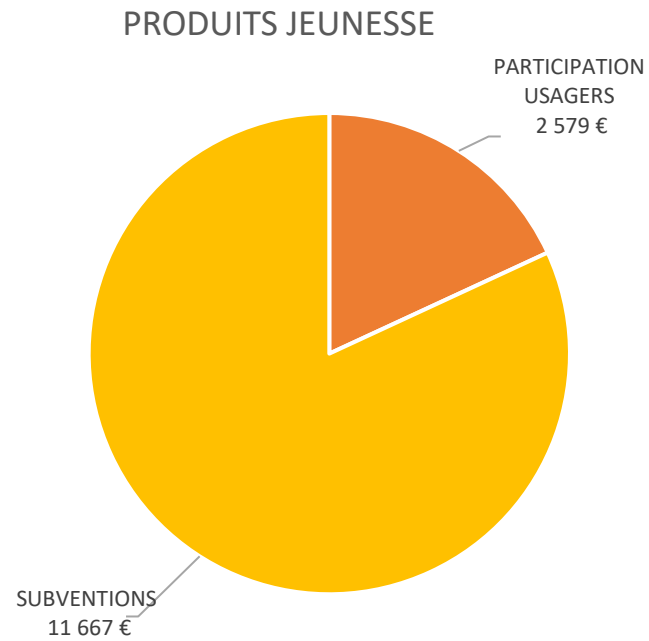
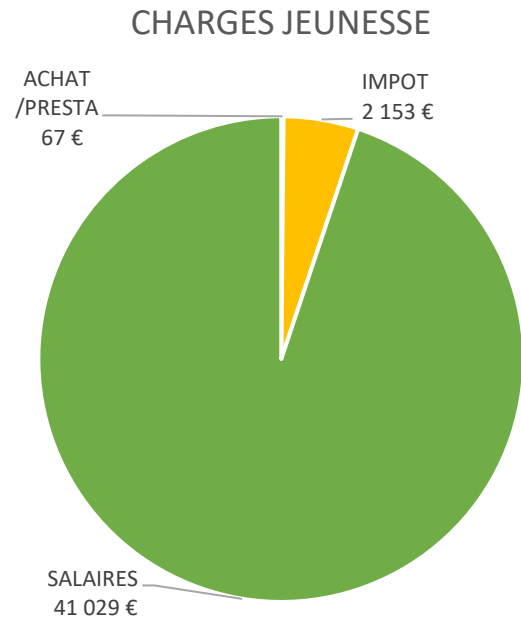
Le budget du secteur Enfant intègre l'accueil périscolaire (matin et soir 2023 (plus de matin à compter de septembre 2023), les mercredis et les vacances scolaires
La subvention Ville de 43 000 € est affectée au fonctionnement Enfance

Synthèse 2023 ENFANCE

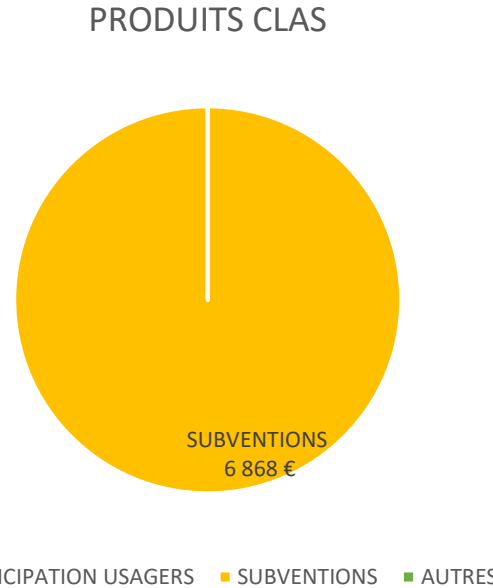
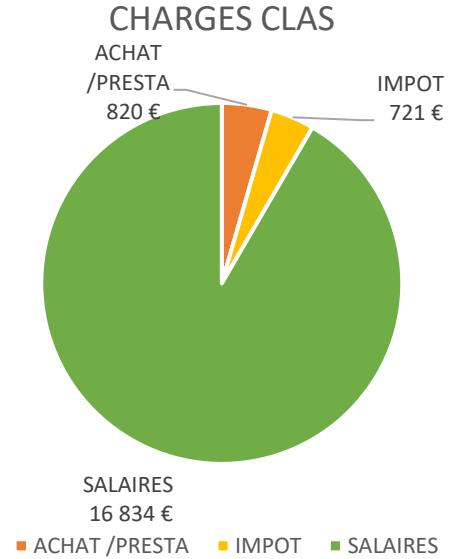


ANALYTIQUE JEUNESSE

Le secteur jeunesse apparait comme déficitaire : subventions par appel à projet et aide au poste

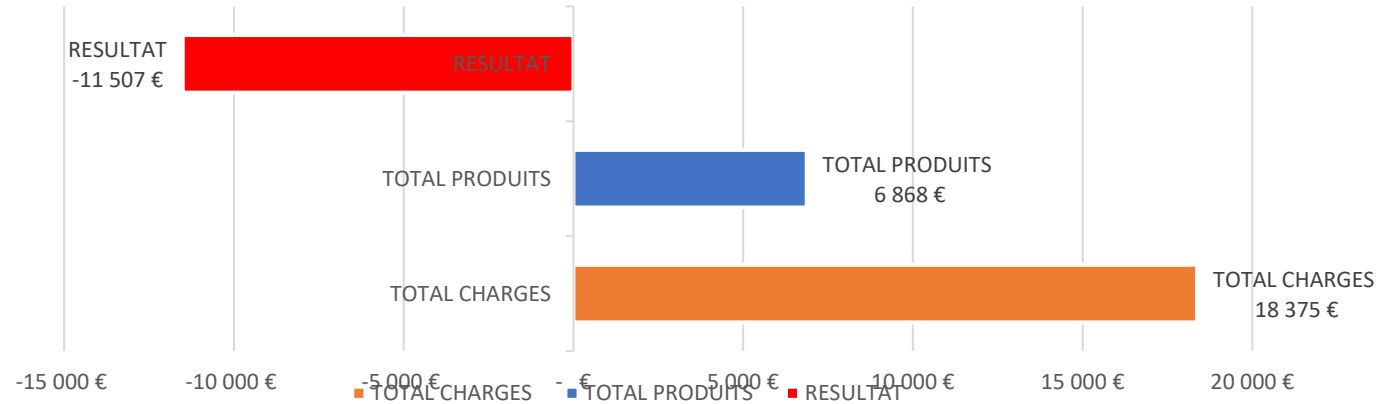


ANALYTIQUE CLAS ENFANCE/JEUNESSE



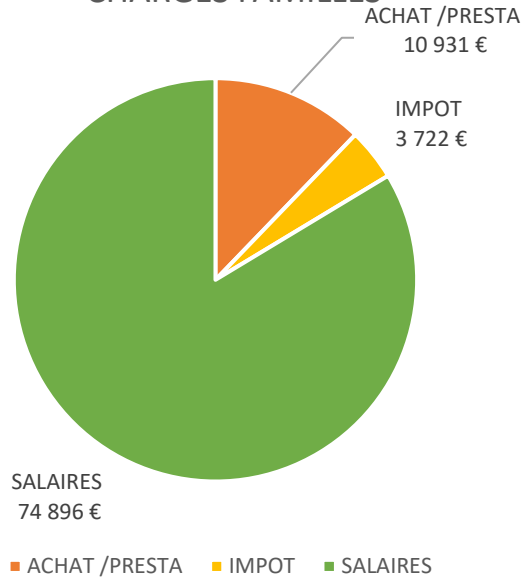
Les subventions enregistrées sont au prorata du trimestre 2023, ce n'était pas le cas pour l'exercice 2022, ce qui explique en partie le déficit.
 Ne sont pas intégrées le temps de travail de la coordinatrice CLAS (familles)
 Rappel subventions CLAS année pleine reçues pour 2023/2024 : 20 602 €

Synthèse CLAS

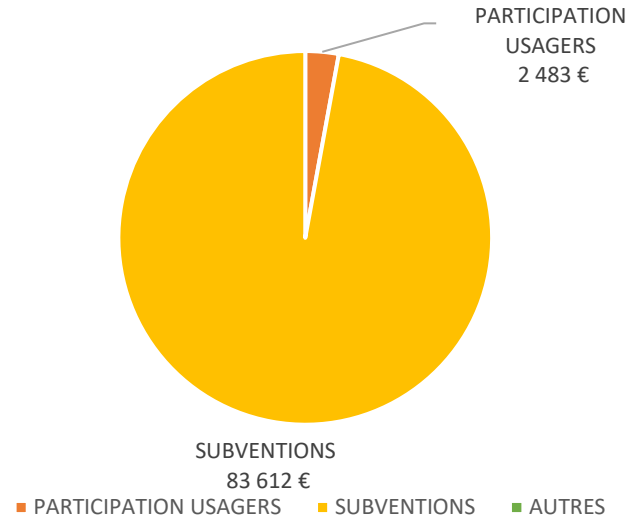


ANALYTIQUE FAMILLES

CHARGES FAMILLES

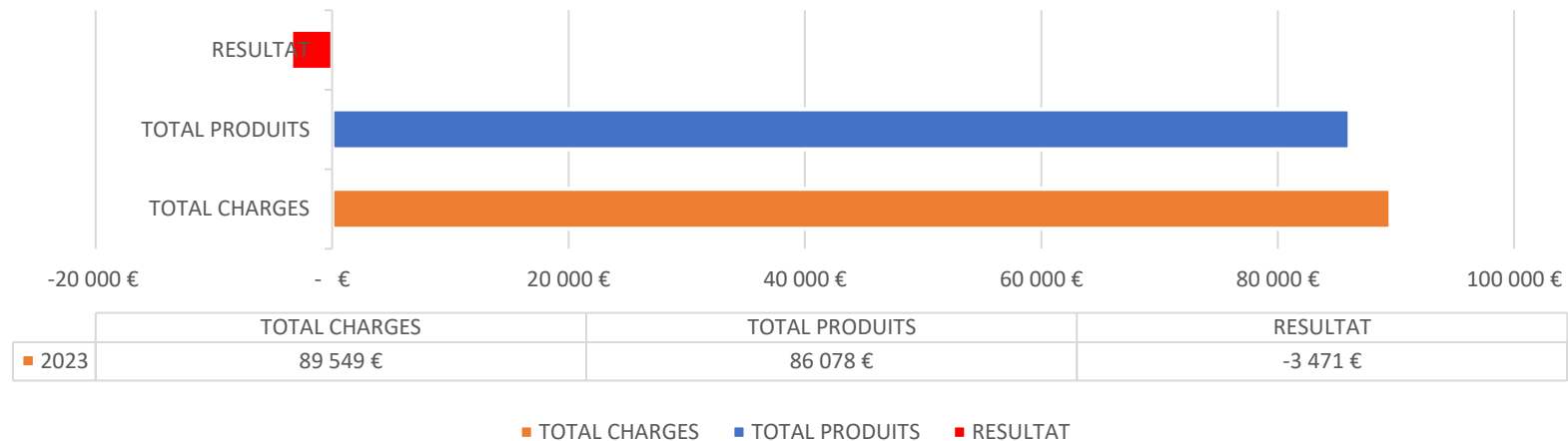


PRODUITS FAMILLES



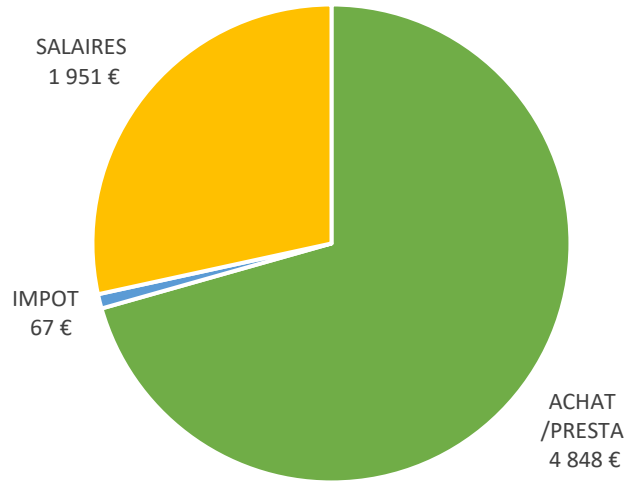
Globalement équilibré pour 2023, attention des charges exceptionnelles seraient à intégrer en analytique. Il s'agit de trop perçus pour l'exercice 2022 (solde versé en 2023) – 9300 € et -8100 €, notamment lié à la vacance de poste avant l'embauche de la référente famille.

Synthèse FAMILLES



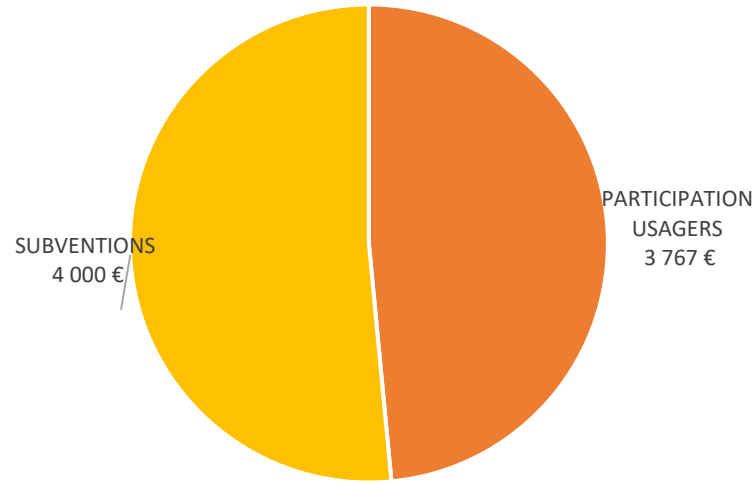
ANALYTIQUE SENIORS

CHARGES SENIOR



■ ACHAT /PRESTA ■ IMPOT ■ SALAIRES

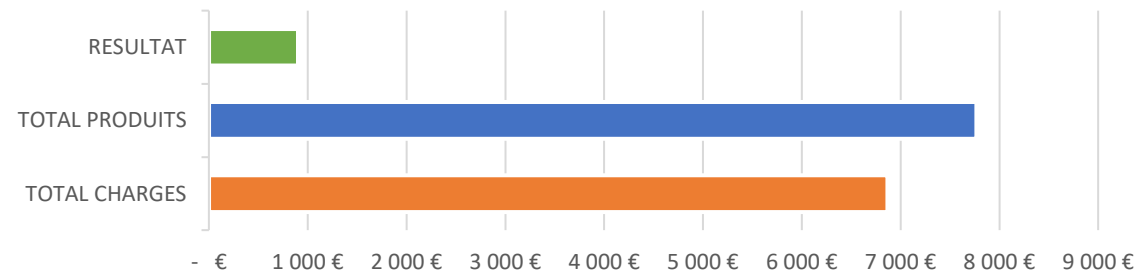
PRODUITS SENIOR



■ PARTICIPATION USAGERS ■ SUBVENTIONS ■ AUTRES

Les activités séniors sont excédentaires de 900 euros pour l'année 2023, notamment grâce au niveau de participations des usagers qui représentent la moitié des ressources. Inklus chorale du temps libre

Synthèse SENIOR

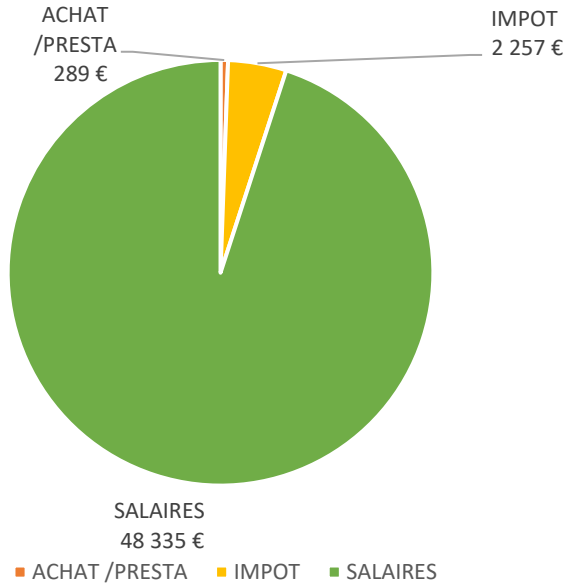


	TOTAL CHARGES	TOTAL PRODUITS	RESULTAT
■ 2023	6 866 €	7 767 €	901 €

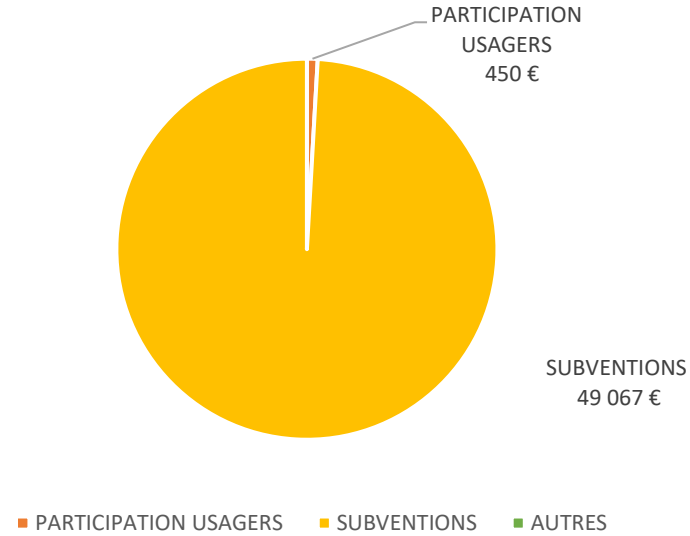
■ TOTAL CHARGES ■ TOTAL PRODUITS ■ RESULTAT

ANALYTIQUE FORMATION FLE

CHARGES FORMATION FLE

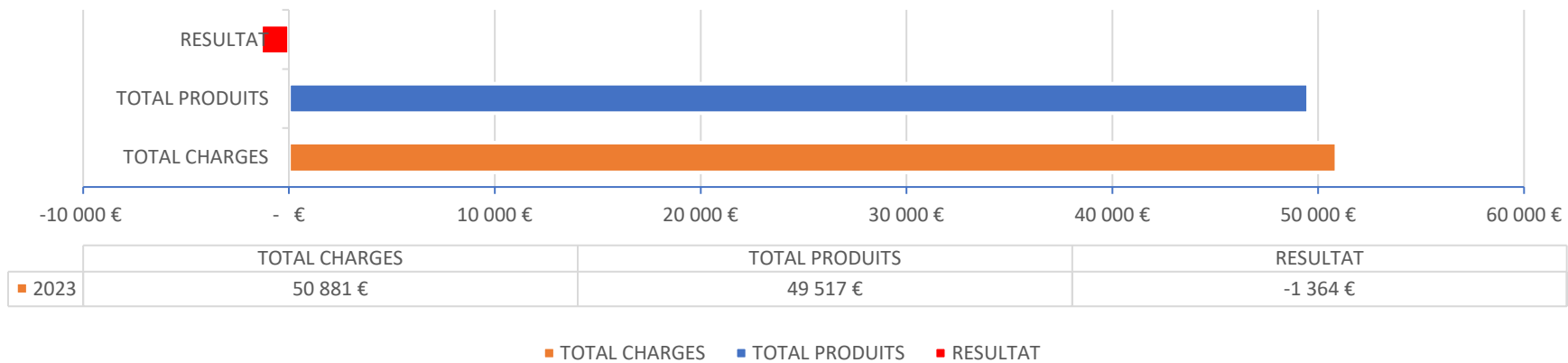


PRODUITS FORMATION FLE



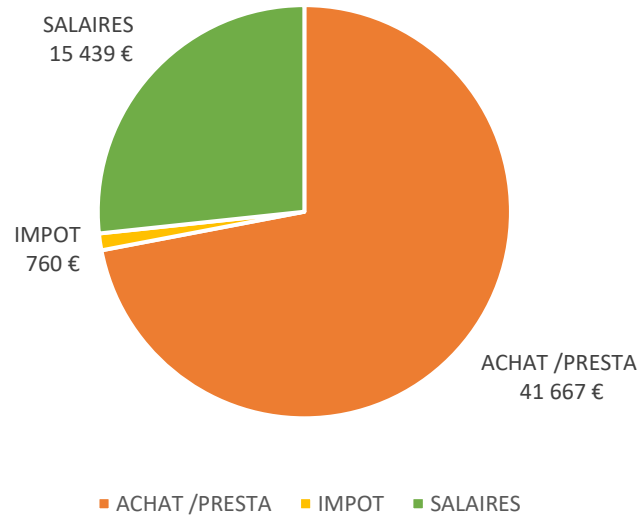
L'activité Formation FLE est équilibrée grâce à une augmentation de la subvention de l'Etat.

Sytnhèse FORMATION FLE

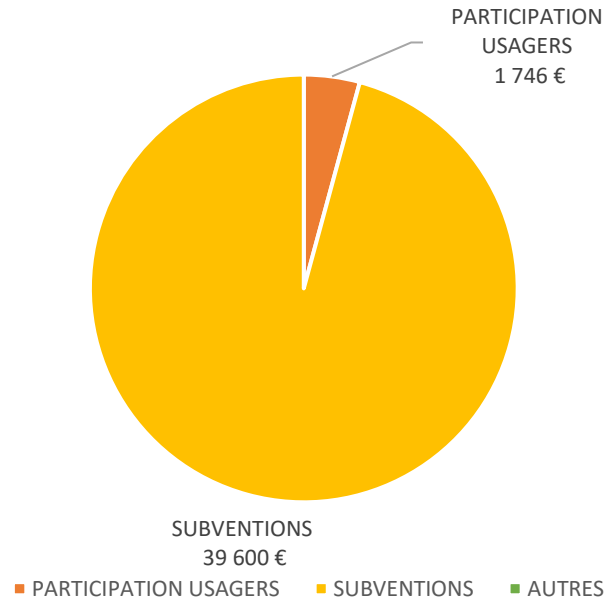


ANALYTIQUE ANIMATION GLOBALE

CHARGES ANIMATIONS GLOBALES

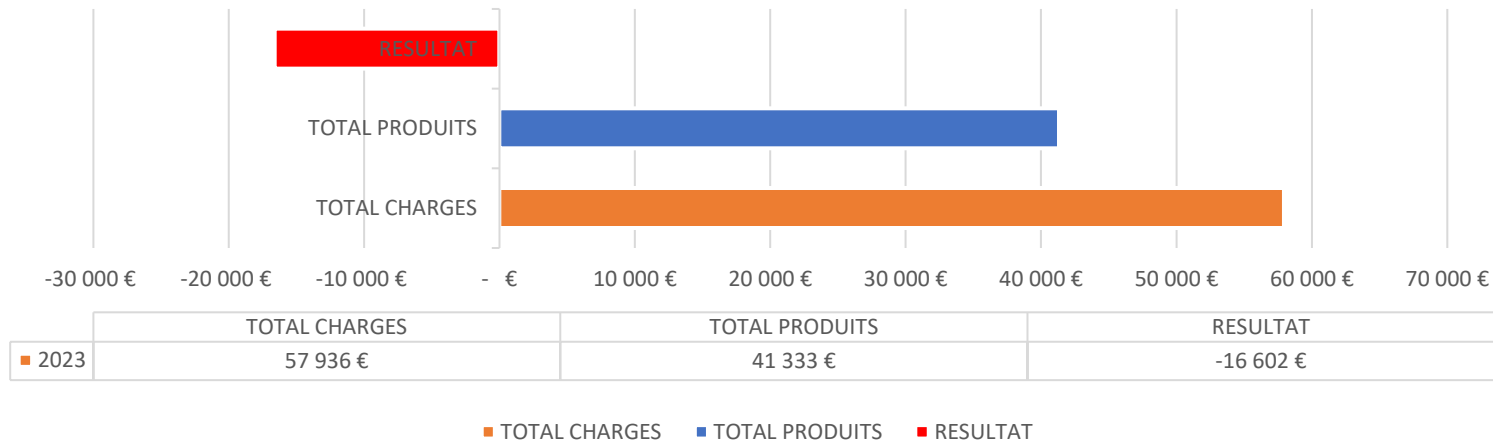


PRODUITS ANIMATIONS GLOBALES



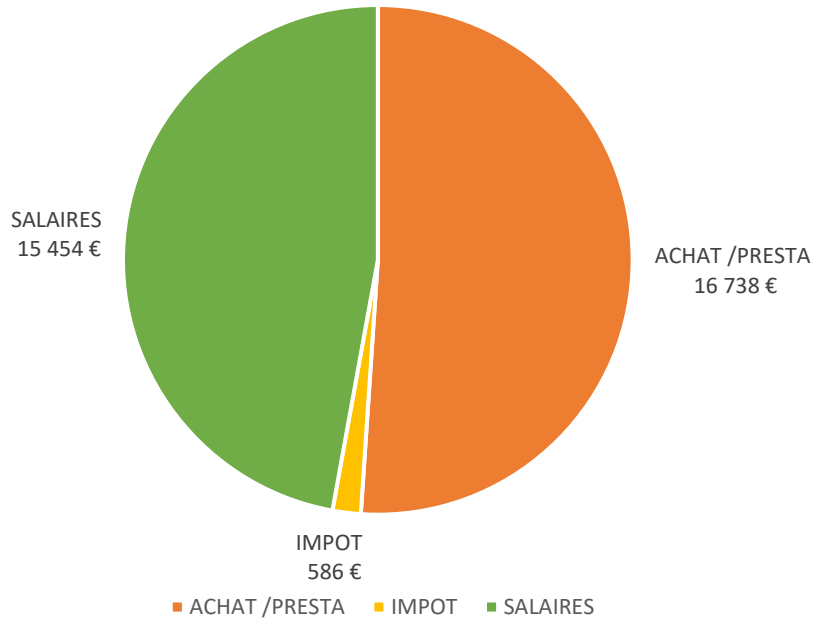
Les subventions sont principalement liées aux appels à projet (Contrat de Ville) qui viennent notamment financer des prestations de service et non des salaires. Donc globalement Achats/prestations et subventions s'équilibrent. La partie salariale comprend les heures affectées pour des animateurs.trices pour les animations globales

Synthèse ANIMATIONS GLOBALES

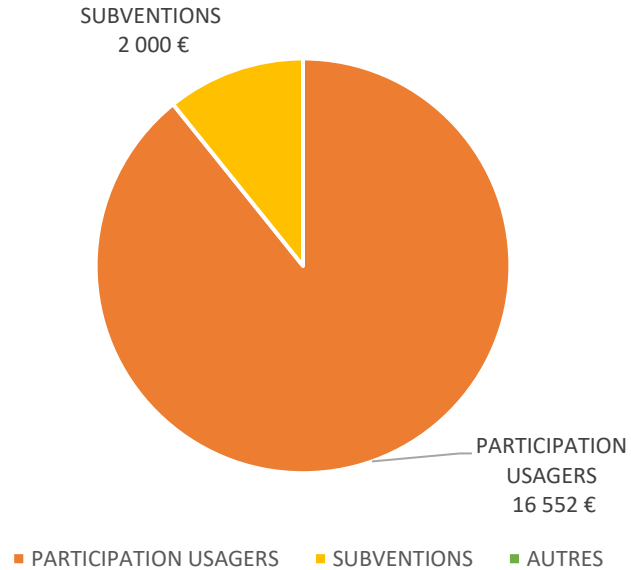


ANALYTIQUE ACTIVITES DE LOISIRS / PASS ACTIVITE

CHARGES ACTIVITES LOISIRS

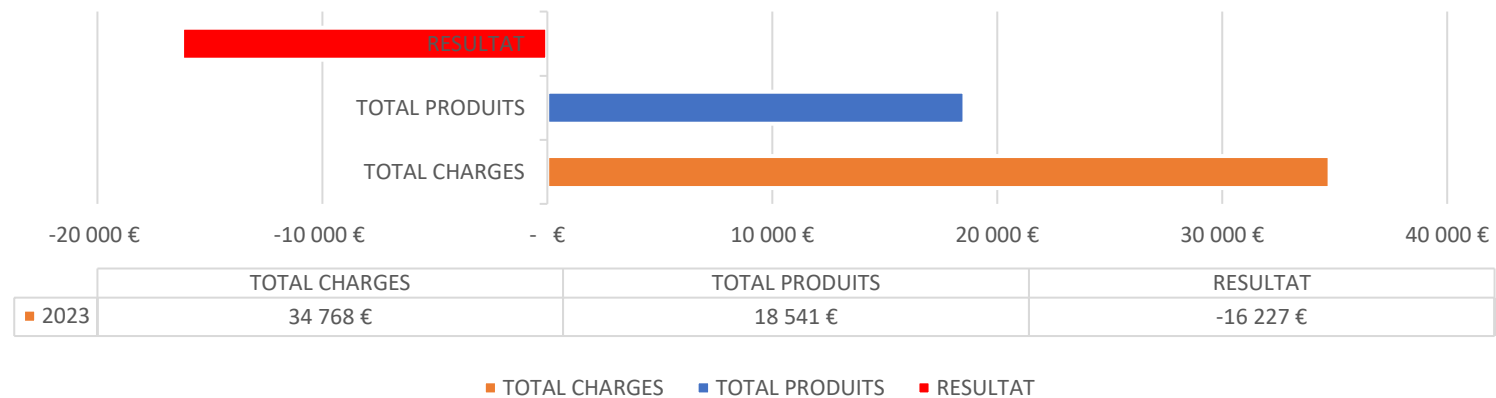


PRODUITS ACTIVITES LOISIRS



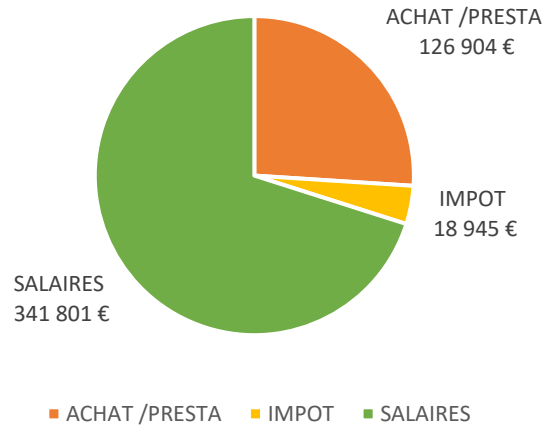
A voir dans le détail des activités mais globalement nos activités de loisirs, notamment au niveau du Pass activités sont déficitaires (-10 000 €)

Synthèse ACTIVITES LOISIRS

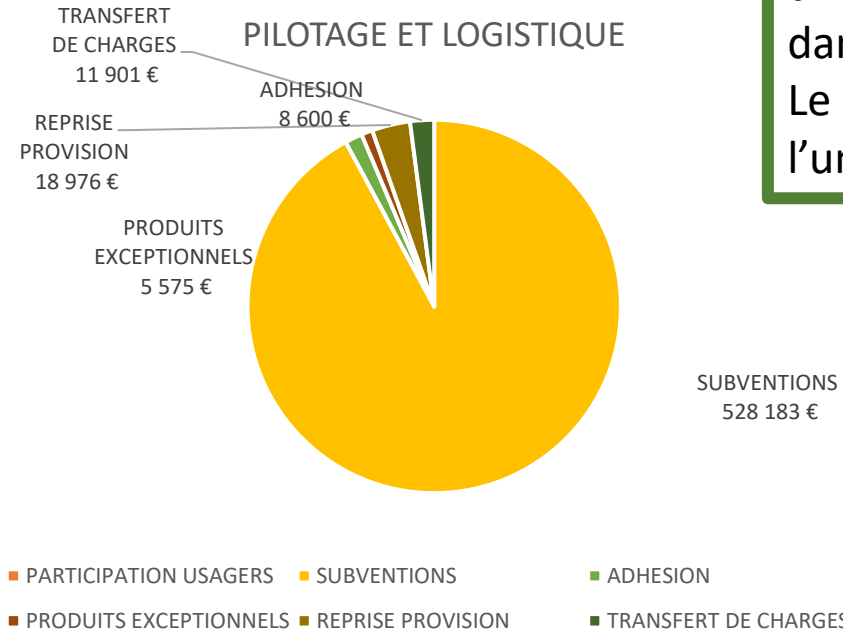


ANALYTIQUE PILOTAGE / LOGISITIQUE

PILOTAGE ET LOGISTIQUE

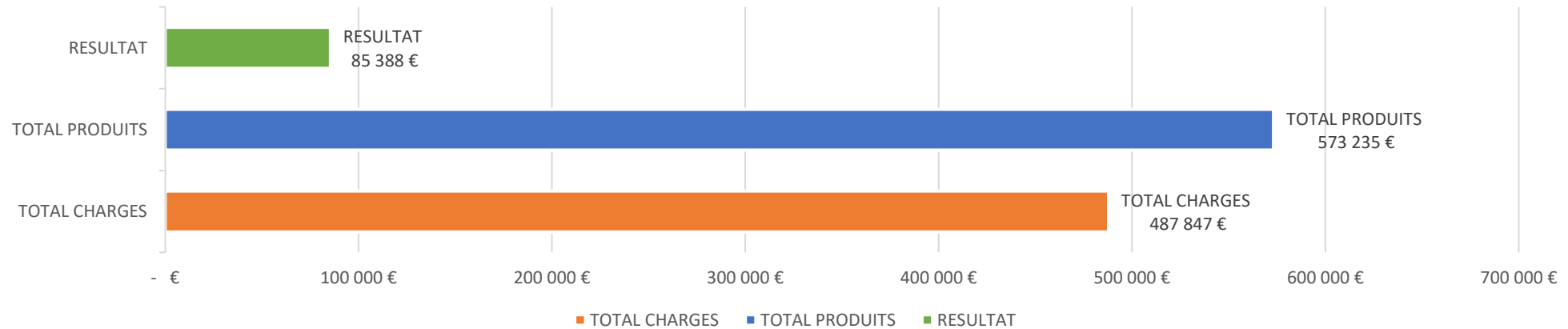


PILOTAGE ET LOGISTIQUE



Les subventions qui ne sont pas directement fléchées viennent dans l'axe pilotage et logistique. Le résultat pourrait être affecté à l'une ou l'autre activité.

PILOTAGE ET LOGISTIQUE



Conclusion / Synthèse

En 2023

- Une maîtrise des dépenses de fonctionnement (60-61-62) et des efforts réalisés sur de nombreux postes mais impact de l'augmentation du coût de l'énergie vient annuler cet effort.
- Une hausse de la masse salariale qui s'explique par une hausse des indemnités et hausse de 4 % des rémunérations brutes (impact évolution de la valeur du point en aout 2022 + 2% et +2 % au 1^{er} janvier 2023) et par des postes non pourvus sur la totalité de l'année en 2022
- Une augmentation des charges exceptionnelles concernant l'exercice 2023
- Globalement un niveau de recettes stable + 2% (+ 24 000 €) avec une légère baisse de subventions, liées à une nouvelle méthode de calcul (pour le CLAS), moins de réponse aux appels à projet.
- A noter une augmentation des subventions de fonctionnement de la Ville et des prestations de la CAF liées aux agréments.

- Le résultat de – 82 000 €, inquiète cependant, et interroge la capacité de l'association à poursuivre un certain nombre d'activité. Le secteur enfance enregistre le plus gros déficit analytique.
- Les perspectives 2024, avec notamment la mise en place du nouvel avenant concernant les rémunérations laissent présager les mêmes difficultés si des choix ne sont pas opérées tant sur les dépenses que sur les recettes.